



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## statistiques

Question écrite n° 39917

### Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et le Pakistan depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

### Texte de la réponse

Après la victoire de son parti aux élections générales du 11 mai 2013, Nawaz Sharif redevenu Premier ministre a identifié le développement économique de son pays comme la priorité de son gouvernement. C'est dans ce cadre qu'il a obtenu du fonds monétaire international (FMI), le 4 septembre 2013, un nouveau prêt portant sur 6,7 Mds USD. Toutefois, le premier engagement de remboursement n'a pas été respecté. Les échanges franco-pakistanaïns n'ont cessé de croître depuis 2003 pour dépasser depuis deux ans le seuil du Md USD. L'évolution traditionnellement déficitaire et en forte hausse de notre solde commercial bilatéral s'est interrompue en 2012, année durant laquelle, il s'est contracté de 65 % pour atteindre 69 M€. Le commerce bilatéral demeure étroitement lié à nos ventes de produits pétroliers et à nos performances sur le front des grands contrats ainsi qu'à l'évolution de nos importations de produits textiles. - Des exportations en hausse quasi régulière depuis 2003 (142 %), tirée par les ventes de produits pétroliers, les préparations pharmaceutiques et les moteurs et turbines à l'exclusion des moteurs pour avions. Dans le sillage du trend haussier observé depuis 2003 (sauf 2009-2010), les exportations françaises à destination du Pakistan ont atteint, en 2012, le montant record de 482 M€ (199 M€ en 2003). Elles ont été essentiellement tirées par la croissance de nos ventes de produits pétroliers raffinés, de moteurs et turbines à l'exclusion des moteurs pour avions et des automobiles et motocycles. Les préparations pharmaceutiques, figurent aussi traditionnellement parmi nos premiers postes d'exportation ainsi que les équipements de communication et les instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation. En 2012, le Pakistan a été destinataire d'environ 12 % de nos exportations vers l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Afghanistan, Bangladesh, Sri Lanka, Népal, Maldives, Bhoutan). Il demeure notre deuxième partenaire commercial à l'export au sein de ce bloc, loin derrière l'Inde (80 % de nos exportations vers cette zone). En termes dynamiques, nos exportations vers le Pakistan ont progressé au même rythme que nos exportations à destination de l'ensemble de l'Asie du Sud (+ 12 %). Hors-produits pétroliers, notre performance au Pakistan a toutefois reculé par rapports aux résultats enregistrés sur l'ensemble de la zone (- 0,7 % vs + 11,7 %). Enfin, avec une part de marché relativement stable autour de 1 %, la France demeure un fournisseur de second rang pour le Pakistan (le 20e ). Elle est toutefois son 5e fournisseur parmi les pays européens après l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Italie. - Des importations en provenance du Pakistan en hausse régulière depuis 2003 et qui ont atteint leur maximum en 2011 avant de reculer de 12 % en 2012 sous l'effet de la baisse de nos achats de produits textiles et de semoules/farines. Après avoir crû régulièrement depuis 2003 de près de 40 % (396 M€ en 2003) nos importations en provenance du Pakistan ont atteint leur sommet en 2011 à 628 M€ puis reflué à 552 M€ en 2012. Leur recul est essentiellement imputable à la baisse de nos achats d'articles textiles qui constituent depuis 2003 (+ de 80 % au moins de nos importations en provenance du Pakistan avec le cuir et

les chaussures). Le premier poste d'importation traditionnel est celui du linge de maison (textiles hors vêtements). Viennent ensuite les vêtements, les tissus et les vêtements en cuir. A l'exception du secteur textile, le Pakistan demeure un fournisseur marginal pour la France. En 2012, il n'a assuré que 0,11 % de nos importations de l'Asie du sud, ce qui en faisait notre 68e fournisseur, loin derrière l'Inde (24e ) et le Bangladesh (47e ) mais devant le Sri Lanka (86e ). En absorbant un peu moins de 2 % des exportations pakistanaïses, la France se positionnait en 2012 comme le 14e client du Pakistan et comme son 5e client européen après le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (11<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39917

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 octobre 2013](#), page 10709

**Réponse publiée au JO le :** [17 décembre 2013](#), page 13236